

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de SAINT-MARTIN-LES-EAUX

RÉGION A LA SOUS PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER

Séance du 6 janvier 2026

12 JAN. 2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de membres :

afférents au C.M : 11

en exercice : 10

qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 22/12/2025Date d'affichage : 22/12/2025

L'an deux mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi sous la présidence de Monsieur Stéphane DELRIEU, Maire.

Présents : CROUHY Michèle, BRANTHOMME Hubert, DELRIEU Stéphane, GUILLAUME Florian, MESTAS Bruno, PUSSET Guy, SALICIS Benjamin

Représenté : CHRISOSTOME Marie-Elisabeth donne procuration à Hubert BRANTHOMME, POCHET Romain donne procuration à GUILLAUME Florian, SALICIS Jean-Marie donne procuration à Stéphane DELRIEU,

Secrétaire de séance : Monsieur Guy PUSSET

Objet : Ouverture par anticipation des crédits budgétaires 2026 – Budget Eau et Assainissement

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au conseil municipal d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

Où l'exposé du maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** l'ouverture par anticipation des crédits d'investissement pour l'année 2026 suivants :

Libellé	Article	Budget voté	25%
12022-Conduite Coupiers-Gach DFCI	2315	195 000,00 €	48 750,00 €
12024-Cuve récup eau pluviale	2313	40 000,00 €	10 000,00 €
22024-Citerne récup eaux pluviales	2313	30 000,00 €	7 500,00 €
32022-Rénovat°réseau AEP	2315	94 669,55 €	23 667,39 €
32023-Rénovat° Bassin 50m3 Barème	2313	10 000,77 €	2 500,19 €
32024-Antenne AEP la Tattie le Gach	2315	50 000,00 €	12 500,00 €
42024-Rénov statlon pompage 4 chemins	2313	6 219,20 €	1 554,80 €
52024-DUP périmètre captage eaux	2313	30 000,00 €	7 500,00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

Résultat du vote :

POUR : 8 (*CROUHY Michèle, DELRIEU Stéphane, GUILLAUME Florian, MESTAS Bruno, PUSSET Guy, POCHET Romain, SALICIS Benjamin, SALICIS Jean-Marie*)

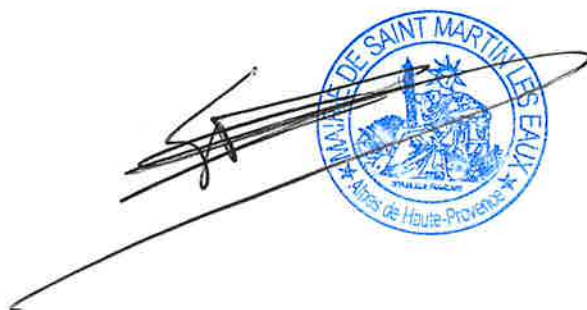
ABSTENTION : 1 (*CHRISOSTOME Marie-Elisabeth*)

CONTRE : 1 (*Hubert BRANTHOMME*)

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME**

**Le Maire
Stéphane DELRIEU**

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNE DE SAINT MARTIN LES EAUX" around the top and "Alpes de Haute-Provence" around the bottom, with a central emblem. The signature is a cursive, stylized name that appears to be "Stéphane Delrieu".